# **QUELLE EAU BUVEZ-VOUS?**





## **ZONE DE DISTRIBUTION: HAUTEUR SAINTE-MARIE LORRAIN**

A: Eau de bonne qualité

2024

L'eau distribuée sur votre réseau en 2024 était de bonne qualité bactériologique malgré une contamination bactériologique ponctuelle et d'intensité modérée observée en 2024.

B: Eau de qualité convenable

Les normes réglementaires ont toujours été respectées pour l'ensemble des substances chimiques indésirables (nitrates, fluor...) et toxiques (pesticides, hydrocarbures...) recherchées, à l'exception de l'aluminium, pour lequel un dépassement ponctuel et de faible intensité a été constaté.

C : Eau de qualité insuffisante

D : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2023 : -

Votre réseau est alimenté par les rivières du Lorrain et de Capot. L'eau qui l'alimente est d'origine superficielle.

Elle fait l'obiet d'un traitement de clarification et de désinfection par les stations du Lorrain et de Vivé.

Votre réseau alimente de façon permanente 10032 personnes sur 3 communes (Lorrain, Le Marigot, Sainte-Marie). Le responsable des installations est CAP NORD.

Pour plus de renseignements, veuillez contacter la S.A.U.R. qui assure l'exploitation du réseau.

## PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

#### BACTÉRIOLOGIE

La qualité bactériologique de l'eau s'évalue par la recherche de germes témoins de contamination fécale. L'eau du robinet ne doit pas contenir de micro-organismes pathogènes.

## Bonne qualité

Nombre de prélèvements : 44 Conformité: 97 % Valeur maxi: 1 n/100 ml

Présents naturellement dans les eaux en faibles quantités, les nitrates peuvent également provenir d'apports d'engrais non maitrisés. La valeur maximum réglementaire est 50 mg/L.

#### Très bonne qualité

Nombre de prélèvements : 33 Valeur moyenne: 0,874 mg/L Valeur maxi: 3,6 mg/L

## PESTICIDES

Très bonne qualité

La présence de pesticides dans l'eau provient d'une **Quelques** conseils mauvaise maîtrise des traitements agricoles, domestiques et de voiries. La valeur réglementaire de 0,1

microgramme/L est retenue comme n'entrainant pas d'effet sur la santé.

Nombre de prélèvements : 17

Conformité: 100 %

Nombre de substances recherchées : 370 Valeur maxi: 0,015 microgramme/L

# Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.



ABSENCE

Pour éliminer le goût de chlore, mettez l'eau dans un récipient ouvert quelques heures au frigo, sans excéder 24 heures.

Très bonne qualité

Ils proviennent d'impuretés présentes dans l'eau de javel ou de l'oxydation des ions bromures présents dans l'eau de la ressource. Le maximum réglementaire est 10 microgramme/L.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Nombre de prélèvements : 8 Valeur moyenne: 0 microgramme/L Valeur maxi: 0 microgramme/L



SÉCHERESSE

Pour les usages courants, l'eau du robinet ne nécessite pas de traitement complémentaire. Si vous possédez un système de traitement de l'eau, entretenez-le régulièrement.

En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation

de l'eau du robinet pour les usages autres qu'alimentaires et d'hygiène

# ALUMINIUM

Dépassements ponctuels et de faible intensité

L'aluminium est naturellement présent dans les eaux, mais est également utilisé pour faciliter la filtration des matières en suspension. Le dépassement de la valeur réglementaire (valeur guide) de 200 microgramme/L traduit un défaut dans le traitement ou l'exploitation du réseau.

Nombre de prélèvements : 18 Valeur moyenne: 68,4 microgramme/L Valeur maxi: 238 microgramme/L

# Pour aller plus loin

corporelle.



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

### CHLORE

Le chlore est utilisé pour désinfecter l'eau ; sa présence Le chiore est utilise pour desinfecter l'eau; sa présence en quantité modérée constitue une protection contre les germes. En revanche, des valeurs trop élevées (> 0,6 mg/L) peuvent donner un goût et une odeur désagréables, voire être à l'origine de sous-produits de désinfection.

Nombre de prélèvements : 43 Valeur moyenne: 0,528 mg(Cl2)/L Valeur maxi: 2,38 mg(Cl2)/L

Édité le 07/10/2025

UDI 972000079

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité